

Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense
des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors
80 impasse de l'Aiguillette
38650 Gresse-en-Vercors
Pshg.vercorstrieves@orange.fr

le 3 mars 2021

Monsieur le Préfet
Préfecture de l'Isère
12, place de Verdun
CS 71046
38021 Grenoble cedex 1

Objet :

Nos inquiétudes pour l'avenir de la station de Gresse-en-Vercors

Monsieur le Préfet,

Depuis le 29 décembre 2020, un groupe d'habitants, de résidents secondaires et d'amis de la haute vallée de la Gresse s'est constitué en association 1901 dénommée « Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors ».

Notre association est née suite à la déclaration de Monsieur le Maire en date du 3 décembre 2020 dont vous trouverez une copie en pièce jointe.

Nos adhérents ont été particulièrement surpris par cette déclaration. Ils s'inquiètent de cette remise en cause des fondamentaux de la station et rappellent qu'il est indispensable de maintenir le soutien de la commune et de ses contribuables au fonctionnement des remontées mécaniques, pilier incontournable du tourisme et de l'économie de notre vallée.

Nos inquiétudes se sont confirmées avec l'annonce de la démission effective au 31 mars 2021 de Monsieur Valéry Routaboul, directeur d'exploitation depuis 10 ans de l'Épic des remontées mécaniques.

Aujourd'hui, notre association compte plus de 270 adhérents qui souhaitent :

- Promouvoir et défendre tous les sports liés à la neige : le ski alpin, le freeride, le snowboard, le ski freestyle, le ski de randonnée, le ski nordique, le saut à skis, la luge, les raquettes, le biathlon, le vélo, les chiens de traîneaux, le ski joëring, la randonnée pédestre, le golf sur neige...
- Rassembler toutes les études permettant de mieux comprendre et anticiper les effets de l'évolution du climat et leurs conséquences sur notre environnement.
- Se renseigner sur les différentes techniques de conservation de la neige, de fabrication de la neige de culture et leurs impacts.
- Mieux comprendre les techniques et contraintes du damage des pistes.
- S'informer et informer sur les risques liés à la pratique de ces activités.

- Défendre la culture de la neige dans notre village de montagne, le plus haut du Vercors.
- Défendre les professionnels qui font vivre les activités des sports d'hiver, qui en vivent avec leurs familles, créent des valeurs économiques, sociales et des services dans notre commune et sur l'ensemble du territoire Vercors-Trièves sur 4 saisons.

Nous avons sollicité une première rencontre avec l'équipe municipale le 15 décembre 2020 puis une seconde le 11 février 2021 et leur avons remis à chaque fois un courrier argumenté.

Nous constatons qu'il est actuellement très difficile de traiter et gérer de façon sereine et rationnelle ce dossier des enneigeurs. Cette difficulté est la conséquence d'une définition insuffisamment précise et claire du périmètre d'action et de la répartition des compétences entre le conseil municipal et l'Épic.

En effet, afin de faciliter la compréhension du dossier et aider à une prise de décision, l'Épic a émis un avis technique détaillé et argumenté. Cet avis a fait l'objet d'un débat objectif et d'un positionnement clair des administrateurs de l'Épic.

Il a, ensuite, été soumis au conseil municipal qui en conteste à ce jour en partie la forme et le fond.

Ces dysfonctionnements ont amené récemment Monsieur Gilles Apeloig, conseiller municipal et président de l'Épic à exprimer ses difficultés à exercer cette présidence dans un climat de tension et de dégradation et à envisager sa démission de la présidence.

En refusant l'installation de ces enneigeurs, dernière tranche d'un programme engagé depuis plusieurs années, une partie du conseil municipal condamne ce qui constitue la véritable colonne vertébrale de notre domaine skiable avec plusieurs pistes partant des sommets des téléskis de Pierre-Blanche et Pré-Levé puis descendant jusqu'à la Maison du Grand Veymont pour un dénivelé de plus de 500 mètres, assez remarquable pour une station préalpine.

En rejetant cette réalisation de neige de culture, le domaine risque d'être réduit de plus de la moitié de sa surface (avec seulement les téléskis des Bessards, des Praz et le télésiège du Blanchon réservés plutôt aux skieurs débutants). Les skieurs confirmés trouveront sans doute plus rarement les pistes rouges et noires pourtant indispensables à l'organisation des cours de skis, à l'attractivité de notre site et à la vente des forfaits plein tarif.

Serait-ce une première étape d'une logique mortifère de décroissance touristique ?

Malgré les effets évidents du changement climatique, les remontées mécaniques de Gresse viennent de réaliser quatre saisons très honorables grâce aux apports de la neige de culture. L'exercice 2020 s'est d'ailleurs terminé sur des résultats équilibrés alors que la neige naturelle aurait permis seulement quatre journées d'exploitation du domaine skiable alpin.

Tous les techniciens, tous ceux qui partagent cette culture de la neige qui caractérise depuis plus d'un siècle notre vallée, sont unanimes à souligner les qualités de ce projet de production d'une neige de culture 50 fois plus résistante que la neige naturelle :

- sur le plan technique avec l'utilisation de 1,37% du volume annuel d'eau du bassin versant, une retenue collinaire suffisante, une usine à neige parfaitement dimensionnée, l'optimisation des enneigeurs.
- Sur le plan écologique avec des économies d'énergie, moins d'heures de damage et un bilan carbone réduit de 25 %,
- Sur le plan financier avec des aides attendues de la Région et du Département et un reste à charge raisonnablement supportable par l'Épic (une annuité de 16 493 euros pendant 15 ans ou un financement par les contribuables de la commune de 12 à 36 euros par foyer fiscal selon la durée du prêt).

En haute saison, ce sont 178 emplois qui dépendent directement des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors avec des retombées importantes dans le territoire du Sud-Isère.

Monsieur le Préfet, nous sommes au regret de constater que le dialogue devient de plus en plus difficile avec le conseil municipal qui se réunit à huis clos depuis plusieurs mois.

Les comptes rendus comme les convocations comprenant l'ordre du jour sont affichés à la grille et publiés sur le site de la commune avec plusieurs jours voire plusieurs semaines de retard. D'autre part, contrairement à l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, aucune publicité des débats n'est accessible en direct sous forme électronique alors que devrait être garanti le caractère public des délibérés. Les réunions se déroulent toutes dans le plus grand secret.

Si depuis le mois d'octobre 2020, le conseil municipal a annoncé l'organisation d'un référendum décisionnel sur l'installation des enneigeurs à la date du 2 mai 2021, nous n'avons, ce 3 mars, toujours pas connaissance de la délibération décidant cette consultation et ne connaissons pas la question précise qui sera posée aux électeurs.

Cette situation provoque une fracture croissante dans la communauté gressoise. Des délégations de notre collectif ont rencontré Madame Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, Madame Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère et Monsieur Jérôme Fauconnier, président de la communauté des communes du Trièves, pour leur faire part de nos inquiétudes et de notre désarroi. L'avenir même de notre station de sports d'hiver nous semble compromis et, peut-être même, en danger.

La volonté assumée de l'équipe municipale de ne pas reconnaître l'Épic dans ses prérogatives risque de fragiliser l'organisation du ski alpin et de conduire peu à peu à sa fermeture comme on a pu le constater, ces dernières années, dans plusieurs sites du massif alpin.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, nous nous permettons de solliciter votre intervention et la nomination d'un médiateur pour analyser objectivement la situation, rapprocher les

points de vue, tendre la main comme nous l'avons déjà vainement tenté trois fois. Nous pensons qu'une réunion sous votre Haute Présidence, entre monsieur le Maire, madame la première adjointe, les anciens maires et premiers adjoints permettrait la présentation de solutions permettant d'apaiser une situation fâcheuse pour la sérénité de notre petite commune et la vie touristique du Trièves.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier et en restant à votre disposition pour toute rencontre que vous jugerez utile, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le conseil d'administration

Le président
Alain Rougale

le secrétaire
Bernard Freydier

Pièces jointes :

Déclaration de Monsieur le Maire en date du 3 décembre 2020

Réponse à la déclaration de Monsieur le Maire

Lettre au conseil municipal en date du 11 février 2021

Nous présentons sur notre site <https://www.neigeagresse.fr> l'historique de notre démarche et nos argumentaires techniques, écologiques et financiers.